



Brussels, 25 May 2021

radicalgirlsss@migrantwomennetwork.org

Where Are Our Girls?

Radical Girlsss Statement on International Missing Children's Day

EN

269. Due to such factors as their youth, social pressures, lack of protective laws, or failure to enforce laws, girls are more vulnerable to all kinds of violence, particularly sexual violence, including rape, sexual abuse, sexual exploitation, trafficking, possibly the sale of their organs and tissues, and forced labour.

273. In addressing issues concerning children and youth, Governments should promote an active and visible policy of mainstreaming a gender perspective into all policies and programmes so that before decisions are taken, an analysis is made of the effects on girls and boys, respectively.

275. (a) Disaggregate information and data on children by sex and age, undertake research on the situation of girls and integrate, as appropriate, the results in the formulation of policies, programmes and decision-making for the advancement of the girl child.

Beijing Declaration and Platform for Action

The 25th May marks the International Missing Children's Day, a day of remembrance to those children who have been abducted, abandoned, separated from their parents or disappeared along migration routes. As RadicalGirlsss, the young Women's Movement of the European Network of Migrant Women, our focus is on young migrant women and girl-children. Today, we wish to bring attention to the missing migrant and refugee girls in Europe, in honour of all our little sisters whose whereabouts are up to this day unknown.

Half of the refugee population is made up of women and girls and yet we ask ourselves the question: "Where are our girls?". The symbolic nonexistence of migrant and refugee girls has a direct impact on our lived realities. Girls are going missing, they have for a long time, and rarely they receive the attention they deserve in the official reports. Girls are going missing while the (political) world remains silent. From female genital mutilation and forced marriage, prostitution and trafficking, from rape to unlawful detention in closed centers, to those girls who ran away fleeing violence in their homes and countries - the lives of the missing girls go unrecorded and remain shadowed from the public eye. The silence that marks our existence is a symptom of our patriarchal society - we are always the Last Girl.

Missing Children Europe' [report](#) states that girls constitute the majority of reported missing children (close to 58%), both inside their country of origin and across borders, whereas in the years 2018-2020, over 18.000 migrant and refugee children went missing in Europe, according to the Lost In Europe [investigation](#). Yet, as the Lost in Europe report shows, many states do not collect, or release, data on children disaggregated by sex, and the causes of abduction, murder, disappearance of girls in migration is not seen as related to

structural gendered inequalities, or as a patriarchal discrimination and violence affecting girls specifically and disproportionately.

All too often the data, analysis and initiatives relevant to the rights, safety and the well-being of migrant and refugee girls, remain “gender-neutral”, despite the fact that the major European and international instruments on women and girls’ rights, discrimination against women, and violence against women and girls, explicitly include underage girl in the legal category *woman*¹ and afford the girl-child with necessary protections against all forms of male violence.

Additionally, the Committee on the Convention of Elimination of Discrimination against Women (CEDAW) “*acknowledges the causes, consequences and experience of trafficking differ for the girl child, for adolescent girls and for adult women. It highlights the additional vulnerability of girls due to the intersecting characteristics of sex and age, recalling that child victims are entitled to enhanced substantive and procedural protections under international law.*”²

Amidst the gender-neutral category ‘missing minor’, will we ever hear about those girls whose mental health deteriorated and crashed due to their experiences as girls throughout their migration journey? Will we ever hear about those girls who were groomed by prostitution networks, because they are girls, and are now to be bought and sold in European brothels? Will we ever hear about those girls detained in closed centers in Belgium, France, Spain? What about those who were forced to marry European men, or forced to marry elderly men in their own communities, and left dead when they resisted their violence? How many missing girls lie in the bottom of the English Channel? Where are the missing girls from the refugee camps?

As violence against migrant girls - and all migrant women - is treated as inevitable, girls will continue falling through the cracks, dismissed as a collateral damage caused by criminal networks operating across Europe, male demand for girls’ bodies and deadly migration policies of the European Union.

To end the silence around disappearing in Europe migrant and refugee girls, and to prevent future damage to the lives of thousands of young refugee females, we urge the European institutions, the relevant units in the European Commission, the Members of the European Parliament and the EU Agencies

1. To ensure sex disaggregated data collection and monitoring is performed by all statutory agencies that deal with migration, asylum and integration, fundamental rights and non-discrimination.
2. To ensure the consistency of funding to specialist organisations in the women’s rights sector, including migrant women organisations, shelters, VAWG specialists who have the expertise and capacity to support migrant and refugee girls.
3. To ensure that the voices and opinions of migrant and refugee girls and young women are included in policy debates and decision-making processes, in a meaningful and consistent way
4. To ensure that perpetrators of violence and disappearance of migrant girls are duly identified and prosecuted, including the individual male perpetrators who seek to exploit girls and the pedo-criminal networks that target girls in migration.
5. To ensure that female-sensitive, and not ‘gender-neutral’, child safeguarding policies are in place in all organisations dealing with migrant and refugee children, and girls in particular, that are funded through the European Union’s funds.
6. To ensure that all relevant international instruments related to the rights of the girl child are respected, in particular, the recently adopted by the CEDAW Committee General Recommendation 38 on “Trafficking in Women and Girls in the Context of Global Migration”³

¹ Istanbul Convention, Article 3, f - “*women*” includes girls under the age of 18

² CEDAW General Recommendation 38, on Trafficking in Women and Girls in the Context of Global Migration

³ https://tbinternet.ohchr.org/_layouts/15/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CEDAW/C/GC/38&Lang=en

FR

Où sont nos filles ?

Déclaration par Radical Girlsss pour la Journée internationale des enfants disparu.es

269. En raison de divers facteurs tels que leur jeune âge, les pressions sociales, l'absence de lois qui les protègent ou la nonapplication de telles lois, les filles sont plus exposées à toutes les formes de violence, et en particulier à la violence sexuelle, notamment au viol, aux sévices sexuels, à l'exploitation sexuelle, à la traite des êtres humains, peut-être même à la vente de leurs organes et tissus, et au travail forcé.

273. Dans leurs politiques relatives aux enfants et à la jeunesse, les gouvernements devraient s'employer ouvertement à tenir compte des différences entre les sexes dans tous les programmes et stratégies de sorte que toute décision soit précédée d'une analyse des effets qu'elle pourra avoir sur les filles et sur les garçons.

275 (a) Ventilier par sexe et par âge l'information et les données relatives aux enfants, entreprendre des recherches sur la situation des filles, et tenir compte des résultats de ces recherches, selon qu'il conviendra, dans l'élaboration des politiques et programmes et dans l'adoption des décisions relatives à l'amélioration de la condition de la fillette.

Déclaration et Programme d'action de Beijing

Le 25 mai marque la Journée internationale des enfants disparu.es. Cette journée a pour but de commémorer les enfants qui ont été enlevé.es, abandonné.es, séparé.es de leurs parents ou qui ont disparu le long des routes migratoires. En tant que RadicalGirlsss, le mouvement des jeunes femmes du Réseau européen des femmes migrantes, nous nous concentrons sur les jeunes femmes et les filles migrantes. Aujourd'hui, nous souhaitons attirer l'attention sur les filles migrantes et réfugiées disparues en Europe, toutes nos petites sœurs dont on ignore ce qu'il est advenu.

La moitié de la population réfugiée est composée de femmes et de filles. Pourtant, nous nous posons la question : "Où sont nos filles ?". L'inexistence symbolique des filles migrantes et réfugiées a un impact direct sur nos réalités et nos vies. Les filles disparaissent depuis longtemps et elles reçoivent rarement l'attention qu'elles méritent dans les rapports officiels. Le monde entier reste silencieux, y compris les plus hautes sphères décisionnelles. Qu'il s'agisse de mutilations génitales féminines, de mariages forcés, de prostitution ou de traite des êtres humains, de viols, de détention illégale dans des centres fermés ou de fugues de filles fuyant la violence dans leur pays, les violences subies par les filles disparues restent dans l'ombre. Le silence qui marque nos existences est un symptôme de notre société patriarcale - nous sommes toujours la "dernière fille".

Le rapport "[Missing Children Europe](#)", signale que les filles portées disparues constituent la majorité (près de 58%), tant à l'intérieur de leur pays d'origine qu'au-delà des frontières. Au cours des années 2018-2020, plus de 18.000 enfants migrant.es et réfugié.es ont disparu en Europe, selon une [enquête](#) de Lost In Europe. Pour autant, comme le montre le rapport Lost in Europe, de nombreux États ne collectent pas, ni ne publient, de données sur les enfants ventilées par sexe. Les causes de l'enlèvement, du meurtre, de la disparition des filles dans le cadre de la migration ne sont pas considérées comme liées aux inégalités structurelles entre les sexes, ou comme une discrimination et une violence patriarcales touchant spécifiquement et de manière disproportionnée les filles.

Trop souvent, les données, les analyses et les initiatives relatives aux droits, à la sécurité et au bien-être des filles migrantes et réfugiées restent aveugles aux considérations liées au sexe, malgré le fait que les principaux instruments européens et internationaux relatifs aux droits des femmes et des filles, à la

discrimination à l'égard des femmes et à la violence contre les femmes et les filles, incluent explicitement les filles mineures dans la catégorie juridique des femmes et offrent aux petites filles les protections nécessaires contre les violences masculines (Convention d'Istanbul, Article 3, "femmes" inclue les filles de moins de 18 ans).

Le Comité de la Convention sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes "reconnait que les causes, les conséquences et l'expérience de la traite diffèrent pour les petites filles, les adolescentes et les femmes adultes. Il souligne la vulnérabilité supplémentaire des filles en raison des caractéristiques croisées du sexe et de l'âge, rappelant que les enfants victimes ont droit à des protections de fond et de procédure renforcées en vertu du droit international". (Recommandation générale 38 de la La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, sur la traite des femmes et des filles dans le contexte des migrations mondiales.

Au sein de la catégorie soit-disant neutre de "mineur disparu", entendrons-nous jamais parler de ces filles dont la santé mentale s'est détériorée et s'est effondrée en raison de leurs expériences de filles tout au long de leur parcours migratoire ? Entendrons-nous un jour parler de ces filles qui ont été manipulées par des réseaux de prostitution, parce qu'elles sont des filles, et qui sont maintenant achetées et vendues dans des bordels européens ? Entendrons-nous un jour parler de ces filles détenues dans des centres fermés en Belgique, en France, en Espagne ? Qu'en sera-t-il de celles qui ont été forcées d'épouser des hommes européens, ou forcées d'épouser des hommes âgés dans leur propre communauté, et laissées mortes lorsqu'elles ont résisté à leur violence ? Entendrons-nous parler d'elles ? Combien de filles disparues reposent au fond de la Manche ? Où sont les filles disparues dans les camps de réfugiés ? Perdues dans le silence.

Tant que la violence à l'égard des filles migrantes - et de toutes les femmes migrantes - sera considérée comme inévitable, les filles continueront à passer entre les mailles du filet, considérées comme des dommages collatéraux causés par les réseaux criminels, la demande masculine de corps de filles et les politiques migratoires mortifères de l'Union européenne.

Pour mettre fin au silence qui entoure la disparition des filles migrantes et réfugiées en Europe, pour éviter que les vies de milliers de filles et de jeunes femmes réfugiées soient encore bouleversées, nous demandons instamment aux institutions européennes, aux unités concernées de la Commission Européenne, aux membres du Parlement Européen et aux agences de l'Union Européenne de :

- Veiller à ce que la collecte et le suivi de données ventilées par sexe soient effectués par toutes les agences statutaires qui s'occupent de migration, d'asile et d'intégration, de droits fondamentaux et de non-discrimination.
- Garantir la cohérence du financement des organisations spécialisées dans le secteur des droits des femmes, y compris les organisations de femmes migrantes, les refuges, les spécialistes de la violence à l'égard des femmes qui ont l'expertise et la capacité de soutenir les filles migrantes et réfugiées.
- Veiller à ce que les voix et les opinions des filles et des jeunes femmes migrantes et réfugiées soient prises en compte dans les débats politiques et les processus décisionnels, de manière significative et cohérente.
- Veiller à ce que les auteurs de violences et de disparitions de filles migrantes soient dûment identifiés et poursuivis, y compris les hommes qui cherchent à exploiter les filles et les réseaux pédocriminels qui ciblent les filles migrantes.
- S'assurer que des politiques de protection de l'enfance sensibles au sexe soient mises en place dans toutes les organisations qui s'occupent d'enfants migrant.es et réfugié.es financées par des fonds de l'Union Européenne.
- Veiller à ce que tous les instruments internationaux pertinents relatifs aux droits des filles soient respectés, en particulier la recommandation générale 38 récemment adoptée par le Comité de la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes sur la ["Traite des femmes et des filles dans le contexte des migrations mondiales"](#).